

FICHE DE DONNÉES DE **SECURITÉ**

Date d'émission: 22-août-2017 Date de révision: 14-mai-2018 Version 1

1. IDENTIFICATION

Febreze® Professional™ Désodorisant textile avec parfum de Gain Concentré Nom du produit

Code(s) du produit 8-36

91410854_PROF_NG Identificateur de produit

Type de produit Produit fini - usage professionnel uniquement

Utilisation recommandée Désodorisant Textile.

Données du fournisseur de la fiche Procter & Gamble Professional

de sécurité

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355. Station A Toronto, ON M5W 1C5

1-800-332-7787

Catégorie 3

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger Liquides inflammables Liquides inflammables

Mot indicateur **ATTENTION**

Mentions de danger Liquide et vapeurs inflammables

LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas

fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

91410854 PROF NG - Febreze® Professional™ Désodorisant textile avec parfum de Gain Concentré

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

En cas d'incendie: Utilisez de l'eau, CO2, poudre chimique ou de la mousse pour

Date de révision: 14-mai-2018

l'extinction

Conseils de prudence - EntreposageStocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale

HNOC (danger non classé

autrement)

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

| Nom chimique | Synonymes | Secret commercial | No. CAS | % en poids |
|--------------|-----------|-------------------|---------|------------|
| Ethanol | Ethanol | Oui | 64-17-5 | 10 - 30 |

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR

Canadienne

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation Contact avec les yeux

persiste.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les Contact avec la peau

vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Obtenir immédiatement des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou

retardés

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

En cas d'incendie: Utilisez de l'eau, CO2, poudre chimique ou de la mousse pour Moyens d'extinction appropriés

l'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Danger particulier Les vapeurs peuvent s'enflammer.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. 91410854_PROF_NG - Febreze® Professional™ Désodorisant textile avec parfum de Gain Concentré

Dangers particuliers associés au

Aucun.

produit chimique

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau

ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

Date de révision: 14-mai-2018

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer dans

un endroit sec, bien ventilé, à basse température ou à une température fraiche, à l'écart de

la chaleur et des sources d'ignition.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

| Nom chimique | No. CAS | ACGIH TLV | OSHA PEL | Limites d'exposition |
|--------------|---------|----------------|-----------------------------|------------------------------------|
| Ethanol | 64-17-5 | STEL: 1000 ppm | TWA: 1000 ppm | Mexico: TWA 1000 ppm |
| | | | TWA: 1900 mg/m ³ | Mexico: TWA 1900 mg/m ³ |
| | | | (vacated) TWA: 1000 ppm | _ |
| | | | (vacated) TWA: 1900 | |
| | | | mg/m³ | |

| Nom chimique | No. CAS | Alberta | Québec | Ontario TWAEV | Colombie-Britanniqu e |
|--------------|---------|--|--|----------------|--------------------------|
| Ethanol | 64-17-5 | TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³ | TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³ | STEL: 1000 ppm | STEL: 1000 ppm |

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

Contrôles de l'exposition

91410854 PROF NG - Febreze® Professional™ Désodorisant textile avec parfum de Gain Concentré

Mesures techniques Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

Date de révision: 14-mai-2018

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Protection de la peau et du corps Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

Aspect Transparent incolore

Odeur agrumes

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u> Valeurs Remarque

pН

Point de fusion / point de congélation

Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition

38 °C / 99.5 °F Point d'éclair

vase clos. Le produit est une solution

agueuse contenant <=24% d'alcool et >=50%

d'eau.

Taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Limite inférieure d'inflammabilité

Pression de vapeur Densité de vapeur

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible 91410854_PROF_NG - Febreze® Professional™ Désodorisant textile avec parfum de Gain Concentré

Densité relativeAucun renseignement disponibleSolubilité dans l'eauAucun renseignement disponibleCoefficient de partage :Aucun renseignement disponible

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Viscosité Teneur en COV (%)

Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en

Date de révision: 14-mai-2018

COV des produits de consommation

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

InhalationAucun effet connu.Contact avec la peauAucun effet connu.IngestionAucun effet connu.Contact avec les yeuxAucun effet connu.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Aucun effet connu.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet connu.

Lésions oculaires graves/irritation Aucun effet connu.

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu. Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules Aucun effet connu.

germinales

Effets neurologiques Aucun effet connu. Toxicité pour la reproduction Aucun effet connu. Toxicité pour le développement Aucun effet connu. Aucun effet connu. Tératogénicité STOT - exposition unique Aucun effet connu. STOT - exposition répétée Aucun effet connu. Effets sur les organes cibles Aucun effet connu. Danger par aspiration Aucun effet connu. Aucun effet connu. Cancérogénicité

Renseignements sur les

composants

| Nom chimique | No. CAS | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--------------|---------|----------------------|-----------------------|------------------------|
| Ethanol | 64-17-5 | 10470 ma/ka bw (OECD | - | 116.9 mg/L air (//OECD |

401) 403)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

Autres effets nocifs

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

Date de révision: 14-mai-2018

locales

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Codes Californie déchets dangereux 331

(non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOTNon réglementéIMDGNon réglementéIATANon réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302).

| Nom chimique | No. CAS | Quantités à déclarer de substances dangereuses | Quantités à déclarer de substances très dangereuses | CERCLA/SARA 302 TPQ |
|---------------------------|-----------|--|---|------------------------|
| Sodium hydroxide (Na(OH)) | 1310-73-2 | 1000 lb | - | |

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Date de révision: 14-mai-2018

| Nom chimique | No. CAS | CWA - Quantités à déclarer | CWA - Polluants toxiques | CWA - Polluants prioritaires | CWA - Substances dangereuses |
|------------------------------|-----------|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Sodium hydroxide (Na(OH)) | 1310-73-2 | 1000 lb | - | 1 | Х |

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Réglementations des Etats

.

| Nom chimique | No. CAS | New Jersey |
|--------------|---------|------------|
| Ethanol | 64-17-5 | X |

| Nom chimique | No. CAS | Massachusetts | |
|--------------|---------|---------------|--|
| Ethanol | 64-17-5 | X | |

| Nom chimique | No. CAS | Pennsylvanie |
|---------------------------|------------|--------------|
| Ethanol | 64-17-5 | X |
| Dipropylene Glycol | 25265-71-8 | X |
| Ethanol | 64-17-5 | X |
| PPG-2 Methyl Ether | 34590-94-8 | X |
| Sodium hydroxide (Na(OH)) | 1310-73-2 | X |

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis.

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission :22-août-2017Date de révision :14-mai-2018

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité